



ATTESTATION

Nous soussignés, CAISSE D'EPARGNE COTE D'AZUR **AGENCE FORVILLE**

reconnaissons avoir reçu ce jour la somme de : **10 000,00 €**

représentant les apports de :

MONSIEUR MATHERN

à hauteur de **5 000,00 €**

MADAME MATHERN

à hauteur de **5 000,00 €**

à hauteur de

à hauteur de

à hauteur de

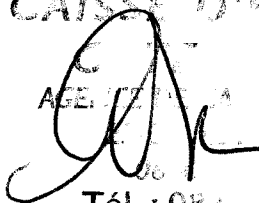
à hauteur de

à hauteur de

à titre de souscription au capital de la société en formation . **SAS SINECLAVO**
dont le siège social est sis à : **CANNES- RESIDENCE LE MESSIDOR. 3 IMPASSE DU VALLON**
PROVENÇAL

Cette somme a été portée au crédit d'un compte indisponible ouvert sur nos livres et ne sera débloquée que lorsque les formalités d'inscription au Registre du Commerce et des Sociétés auront été accomplies et qu'un extrait KBIS nous aura été remis.

Fait à **CANNES** le 7 février 2012

CAISSE D'EPARGNE
COTE D'AZUR
AGENCE FORVILLE

Tél. : 0820 35 57
Fax : 04 93 38 43 67

SINECLAVO

Société Par Actions Simplifiée

Au capital de 10 000 euros

**Siège social : Résidence Le Messidor – 3, impasse du Vallon Provençal
06400 CANNES (Alpes Maritimes)**

RCS CANNES

LISTE DES SOUSCRIPTEURS ET ETAT DES VERSEMENTS

Capital : 10 000 euros

Nom, prénom et domicile des souscripteurs	Nombre d'actions souscrites	Montant des souscriptions	Versements effectués
Beata MATHERN Résidence Le Messidor 3, impasse du Vallon Provençal 06400 CANNES	50	5 000€	5 000€
Pierre-Guillaume MATHERN Résidence Le Messidor 3, impasse du Vallon Provençal 06400 CANNES	50	5 000€	5 000€
Nombre d'actions souscrites en numéraire Montant des souscriptions Montant des versements effectués	100	10 000 €	10 000 €

La présente liste constatant la souscription de 100 actions de la société, soit la somme totale de 10 000 euros ainsi que le versement de la totalité du montant nominal desdites actions, soit 10 000 euros, est certifiée exacte et sincère par Pierre Guillaume MATHERN, fondateur.

Fait à CANNES,
L'an deux mille douze et le vingt neuf février

Pierre-Guillaume MATHERN
Actionnaire fondateur, Président

